

---

## AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT / ALERT / DRC / 004 / 2025

---

### CAHIER SPECIAL DE CHARGE

---

## Chapitre premier: INTRODUCTION GENERALE

---

### 1.1. Informations générales

#### 1.1.1. Présentation de International Alert

International Alert est une organisation non gouvernementale internationale de droit britannique ayant son siège à Londres, et présente dans plusieurs pays dans le monde et particulièrement en République Démocratique du Congo. La vision d'International Alert est que les personnes et leurs sociétés peuvent résoudre les conflits sans violence, en travaillant ensemble pour construire une paix durable et inclusive. La mission de International Alert est de briser les cycles de la violence et de construire une paix durable : (a) en travaillant avec les personnes directement touchées par les conflits violents pour trouver des solutions durables ; (b) en élaborant des politiques et des pratiques visant à réduire et à prévenir la violence, et à soutenir une paix durable et (c) en collaborant avec tous ceux qui luttent pour la paix afin de renforcer notre voix et notre impact collectifs.

Pour opérationnaliser son portfolio programmatique en RDC, Alert travaille avec des partenaires nationaux sélectionnés parmi les organisations de la société civile. En Ituri, les projets de consolidation de la paix d'Alert sont exécutés dans tous les cinq territoires en collaboration avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux.

#### 1.1.2. Présentation du projet Nashiriki II et de l'appel d'offres

Le présent appel d'offre est lancé dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé **Nashiriki kwa Masikilizano II**, autrement dit " **Renforcement de la Cohésion Sociale en Ituri et Nord Kivu II**", financé par l'Union Européenne et exécuté par un consortium de quatre organisations dont Norwegian Refugee Council (NRC, chef de file), International Alert (Alert), Search For Common Ground (Search) et Justice Plus (JP). Le projet dont le but est de contribuer aux efforts de consolidation et de stabilisation de la paix dans les provinces de l'Ituri et du Nord Kivu à travers la promotion de la cohésion sociale pour les communautés affectées par les conflits se fonde sur trois piliers (1) Favoriser la collaboration et la confiance entre les communautés et les autorités locales, (2) Favoriser la cohabitation pacifique entre les membres de la communauté et (3) Promouvoir les solutions durables pour les personnes vulnérables affectées par le déplacement.

Se fondant sur les acquis de la première phase et tirant profit des dividendes de cohésion sociale qu'offrent la construction des infrastructures communautaires intégratrices, cette deuxième phase du projet Nashiriki Kwa Masikilizano facilitera la construction des salles polyvalentes des jeunes dans les zones non touchées par la première phase (ville de Bunia et territoire d'Aru). Par cet avis d'appel d'offres, International Alert cherche des entreprises ou des maisons qualifiées et de renom disposant de l'expertise et de l'expérience prouvées

---



Financé par  
l'Union européenne



Pour la construction de la salle polyvalente des jeunes dans le territoire de Aru, province de l'Ituri en République Démocratique du Congo selon les spécifications reprises dans le dossier d'appel d'offre ci-dessous.

## 1.2. Résumé du dossier d'appel d'offres pour entreprises de construction

| PROJET              |                                                                                                                                                     |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NOM DU<br>PROJET :  | Nashiriki kwa Masikilizano II, Contribuer au renforcement de la cohésion Sociale et à la stabilisation dans la province de l'Ituri et au Nord Kivu. |
| CODE DU<br>PROJET : | AP22MR                                                                                                                                              |

| OBJET DE L'APPEL D'OFFRE        |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| INTITULE DU MARCHE              |        | CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE DES JEUNES à Aru, commune Rurale de Aru, quartier ESSEFE, Avenue ZUA IDEE : coordonnée GPS : latitude 0316834, longitude 0260523, Altitude 1334m                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| DATE DE LA PUBLICATION :        |        | 01 décembre 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| INSTRUCTIONS                    |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| RECEPTION DES OFFRES PAR MAIL : | DATE : | 05 janvier 2025 à 23h59 au plus tard                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                                 | LIEU : | <p>Adresses physiques sous pli fermé</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- A BUNIA : Bureau d'International Alert située sur Avenue LUSAMBO, au quartier Lumumba, Commune de Mbunya, ville de Bunia (route Ecole Mandela et Canal Révélation), Province de l'Ituri, République Démocratique du Congo.</li><li>- A ARU : au bureau de MWANGAZA PEACE, situé au quartier ZUA IDEE, commune de Aru</li></ul> <p><u>Veillez remplir la fiche de réception des dossiers à défaut, le dossier ne sera pas considéré</u></p> <p>Par courriel à :</p> |
|                                 |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |



Financé par  
l'Union européenne



|                                |                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                |                         | <ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="mailto:DRC-Procurement@international-alert.org">DRC-Procurement@international-alert.org</a> avec copie à</li><li>- <a href="mailto:GUshindi@international-alert.org">GUshindi@international-alert.org</a></li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                | ANNEXES<br>A<br>JOINDRE | Le soumissionnaire joindra à son offre toutes les annexes indiquées au chapitre 3 de cet appel et disponibles à travers ce lien<br><a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1wkJT3tUam6U0LQraEk-eGqccovnl7mFQ">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1wkJT3tUam6U0LQraEk-eGqccovnl7mFQ</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : |                         | 90 jours                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Note importante                |                         | <p>Il est rappelé aux soumissionnaires le strict respect de " la politique de tolérance zéro de International Alert au sujet des pratiques malhonnêtes, la fraude, la corruption, la collision, le harcèlement, exploitation et abus sexuels dans le processus de sélection des entreprises de mise en œuvre et tout le partenariat. Les candidatures des entreprises ou firmes impliquées dans ces pratiques interdites et contraires à la vision, mission, valeur, objectifs et procédures de International Alert seront tout simplement annulées".</p> <p>A compétence égale, la priorité sera accordée aux entreprises locales, engagées dans les approches de la sensibilité au conflit, la consolidation de la paix, la cohésion sociale et au genre". Compte tenu du nombre important de candidatures éventuelles qu'International Alert pourrait recevoir, si vous vous n'avez pas été contactés deux mois après la publication de cet avis d'appel, considérez que votre dossier n'a pas été retenu. Toutefois, International Alert fournira les réponses et feedbacks par courriel aux soumissionnaires dont les dossiers complets soumis seront traités et analysés par le comité d'achat qui sera chargé des analyses des candidatures.</p> <p>Pour tout signalement et dénonciation anonymes, la politique de dénonciation d'Alert (cjointe) fournit des conseils sur la façon de soulever des inquiétudes au sujet de la faute professionnelle dans la conduite des personnes au sein d'Alert, de nos organisations partenaires ou de toutes autres organisations auxquelles nous sommes associées. Il vise à faire en sorte que, si vous voulez soulever des préoccupations sérieuses, vous pouvez le faire avec confiance et sans avoir à vous soucier d'être victimisés, discriminés ou désavantagés de quelque façon que ce soit en conséquence. Si vous voulez soulever des</p> |

8

|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p>préoccupations graves, notre référent pour la dénonciation peut être contacté directement de l'une des façons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ En écrivant à la Directrice des Operations à International Alert, 346 Clapham Road, Londres, SW9 9AP, UK. Écrivez « privé et confidentiel » sur l'enveloppe ;</li><li>■ En téléphonant à la ligne confidentielle au + 44 207 627 6857. Les messages vocaux peuvent être laissés 24 heures sur 24 heures par jour ;</li><li>■ En envoyant un courriel à <a href="mailto:concerns@international-alert.org">concerns@international-alert.org</a></li></ul> |
|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Le soumissionnaire doit fournir dans sa proposition des informations suffisantes pour démontrer son respect des conditions requises établies dans chaque partie de cet Appel d'Offre. La proposition doit inclure :

- Le « Formulaire de soumission » dûment complété et signé sur chaque page
- Le Modèle « offre de prix détaillée » selon annexe 3 accompagnée de notes explicatives si nécessaire.
- Une offre technique présentant une description détaillée des services offerts, les évidences des travaux similaires réalisés dans la zone du marché à exécuter ainsi que la prise en compte de la sensibilité au contexte et au conflit,
- Un planning d'exécution des travaux.
- La liste des personnels qualifiés y compris leurs CV et copie des diplômes afférents.
- La liste des matériels à utiliser sur les différents chantiers.
- Une copie conforme de l'enregistrement au Registre du commerce.
- Une copie de l'Identification Nationale
- Une Copie de l'Agrément du ministère de Travaux Public
- La conformité par rapport à la législation du pays (le certificat d'identification fiscale, Registre de Commerce, Une déclaration de la CNSS, une attestation de situation fiscale sera présentée avant la signature du contrat)
- Une lettre de satisfaction du client ou Rapport de bonne fin de travaux justifiant la collaboration avec au moins 3 clients pour le même type de Travaux mentionnés dans l'appel d'offre, durant les trois dernières années.
- Une attestation de visite de site
- Une copie de la lettre attestant que votre entreprise connaît la zone de l'ouvrage et confirmant que la visite du site a été effective,
- Expérience de l'Entreprise
- Référence financière de l'entreprise

International Alert se réserve le droit de contacter ces références sans en avertir le soumissionnaire.

### 1.3. MODALITES DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent marché est à prix unitaires, fermes et non révisables, selon le Bordereau des Prix Unitaires et le détail quantitatif estimatif faisant partie du marché. **Les montants proposés par les entreprises doivent être toutes taxes comprises (TTC).**





Les prix seront exprimés en **dollars américains**.

#### **1.4. VISITE DES LIEUX (Obligatoire)**

Chaque soumissionnaire est tenu de visiter le futur site de l'ouvrage afin de réunir, sous sa responsabilité propre, tous les renseignements qui pourraient lui être nécessaires pour préparer son offre. Les dépenses, résultant de cette visite, seront à sa charge et non remboursables. Une attestation de visite de site dont le modèle figure dans le présent DAO devra être présentée sur place pour visa de l'autorité territoriale et incluse dans l'offre sous peine d'élimination.

#### **1.5. PRESENTATION DES OFFRES**

Le soumissionnaire établira un original et des copies des documents constitutifs de l'offre en indiquant visiblement « Original » et « Copie ». Dans l'original comme les copies, l'offre technique et l'offre financière doivent être séparées dans deux enveloppes distinctes et dénommées offre technique et offre financière.

L'original et les annexes seront insérés dans une enveloppe fermée qui portera uniquement la mention des travaux faisant objet du présent marché en signalant le lot choisi. Cette enveloppe sera adressée à : **Madame la directrice nationale de International Alert RDC**. L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra les documents demandés, dûment remplis, paraphés et signés. La soumission, le détail quantitatif, ainsi que les formulaires de la soumission seront dactylographiés ou écrits à l'encre. Aucune rature ne sera tolérée sur les documents de l'offre. Les offres seront exprimées en dollars et les montants dus au titre du marché à l'Entreprise seront réglés dans cette même monnaie.

#### **1.6. DELAI D'ENGAGEMENT DES SOUMISSIONNAIRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de nonante (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Toute modification (montant, personnel proposé) apportée aux offres pendant cette période entraînera l'élimination du soumissionnaire concerné.

Si aucune attribution de marché n'est faite pendant cette période, le Maître d'œuvre se réserve le droit d'annuler la procédure en cours et de faire procéder à l'adjudication des travaux, suivant la réglementation en vigueur.

#### **1.7. OUVERTURE DES PLIS**

Aux lieux, jour et heure fixés dans l'avis d'Appel d'Offres, les plis contenant les soumissions, retraits ou modifications sont ouverts en séance publique par une commission composée des membres délégués de la Jeunesse du territoire de Aru, membre délégué de la société civile un ou deux représentants du **Projet NASHIRIKI KWA MASIKILIZANO II**, un représentant de l'autorité et 1 membre du comité d'achat d'International Alert.

#### **1.8. EVALUATION DES OFFRES**

Le marché est attribué aux soumissionnaires ayant présenté l'offre la mieux disant parmi celles qui seront conformes. L'évaluation sera effectuée par la Commission d'Analyse des Offres et se déroulera de la manière suivante :



Financé par  
l'Union européenne



- 1) Examen de la recevabilité et de la conformité des offres.
- 2) Evaluation de la qualité technique de la soumission. 60 points
- 3) Evaluation des offres financières. 40 points
- 4) Total : **100 points**

Un adjudicataire provisoire sera alors désigné sur la base de la meilleure note. Les candidats qui le désirent pourront assister uniquement à la vérification de conformité des offres. L'évaluation ultérieure des offres sera effectuée par un comité d'évaluation composé de représentants d'International Alert. Le contrat sera attribué à l'offre qui sera à la fois conforme techniquement et administrativement et la plus avantageuse sur le plan économique, si l'on tient compte de la qualité des services offerts, du délai et du prix de l'offre ainsi que la sensibilité au contexte et aux conflits.

Les offres seront évaluées selon les critères énumérés ci-dessous :

- **Evaluation Administrative** Registre de Commerce et du crédit immobilier (RCCM), Copies notariée de Statut pour ONG, Identification National, Attestation fiscale en cours de validité, Formulaire de soumissions, Attestation CNSS et Preuves des ouvrages similaires réalisés dans la zone du lot choisi)
- **Evaluation Technique** sur **60 Points** (Liste des travaux similaire 3 dernières Années, Certificats de Bonnes exécutions, Liste du Personnels d'encadrement, CV et Diplôme du personnels d'encadrement, Liste des équipements Techniques, Planning d'Exécutions des travaux, Description de l'organisation du chantier, prise en compte de la sensibilité au contexte et au conflit)
- **Evaluation Financière** sur **40 Points** (Prix total de l'Offre).
- **Evaluation Finale** (Evaluation Technique (60 Points) + Evaluation Financière (40 Points) = 100 Points.

Dans un souci de transparence et d'égalité de traitement, le comité d'évaluation peut demander aux soumissionnaires, par écrit, d'apporter sous 48 heures des clarifications concernant leur offre, sans qu'ils puissent pour autant la modifier. Aucune de ces demandes de clarifications ne doit viser à corriger d'éventuelles erreurs initiales ou des manquements affectant la performance du contrat ou faussant la compétition.

Tout soumissionnaire qui tenterait d'influencer le comité d'évaluation dans le processus d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres, d'obtenir des informations sur l'avancement du processus ou d'influencer International Alert dans sa décision concernant l'attribution du contrat verrait son offre immédiatement rejetée. Aucune excuse ne sera acceptée pour les soumissions d'offres tardives. Les offres qui arriveront trop tard ou après le délai de soumission seront rejetées sans être évaluées.

### 1.9. PASSATION DU MARCHE

Le marché ne sera effectif qu'après approbation par la Commission d'attribution des marchés, revue technique par le Maître d'Œuvre puis signature du contrat en bonne et due forme. Une lettre de notification sera adressée à l'adjudicataire provisoire par le Comité d'Achat d'International Alert et signer le marché. Les autres soumissionnaires pourront être informés de la décision prise. **Cette décision est sans appel.**

---

## Chapitre deuxième : INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

---

En soumettant une offre, le soumissionnaire accepte sans aucune restriction la totalité des conditions spécifiques et générales de cet avis d'appels d'offres qui fait partie intégrante du contrat pour le soumissionnaire qui sera retenu, comme étant la seule base de cette procédure de passation de marché, quelques soient ses propres conditions, auxquelles il renonce par la présente.

La soumission d'une offre ne contenant pas toutes les informations et documents demandés avant la date limite indiquée entraînera le refus de l'offre en question.

Aucune réserve concernant le dossier d'appel d'offres ne sera prise en compte. Toute réserve entraînera le refus immédiat de l'offre en question sans même qu'elle soit étudiée.

### 2.1. Objectif du Cahier Spécial de Charge

Le présent Avis a pour objet le lancement d'un Appel d'Offres concernant **les travaux de construction d'une salle des jeunes y compris 4 portes de latrines internes avec fosse septique et la construction de 2 portes de latrine externes vidangeable à fosse alternées** en territoire de Aru pour le compte de la jeunesse de ce territoire. Les infrastructures seront construites pour le bénéfice de la communauté de Aru, **dont les plans/maquettes sont en annexe**

Tous les frais liés à la participation à cet appel d'offres sont à la charge des soumissionnaires et ne donneront lieu à aucun remboursement.

Les travaux seront faits conformément aux prescriptions techniques et conditions du contrat détaillées dans le dossier d'Appel d'Offres.

Vous trouverez une description détaillée des biens et des services demandés par International Alert dans les spécifications techniques en ANNEXE No 1 : Cahier des charges -Spécificités Techniques.

### 2.2. DEFINITION DES TERMES CLES

Les précisions suivantes sont apportées aux termes rencontrés dans le présent marché :

- **Bailleur de fond désigne, Union Européenne /NASHIRIKI KWA MASIKILIZANO II**, représenté par, le responsable du programme.
- **Le Maître d'Ouvrage** désigne la communauté au bénéfice de laquelle se réalise l'ouvrage ( Territoire de Aru)
- **Le Maître d'Ouvrage délégué** désigne la Jeunesse inclusive de Aru, auquel le Maître d'Ouvrage a délégué ses attributions.

- **Le Maître d'Œuvre** désigne **International Alert** au travers de ses représentants, qui superviseront les travaux et assureront les responsabilités du contrôle journalier technique et administratif en tant qu'agent d'exécution du programme
- **L'Entrepreneur** désigne l'entreprise à qui est confiée la réalisation des travaux ci-dessus.
- **Le Contrat ou le Marché** est le document signé entre le Maître d'ouvrage délégué et l'Entrepreneur pour l'exécution des travaux du présent projet.

### 2.3. Planning du Cahier Spécial de Charge :

|                                                                               | DATE       | HEURE* |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------|--------|
| Date de lancement de la DAO                                                   | 26/11/2025 |        |
| Date limite pour demander des clarifications à International Alert            | 05/12/2025 | 17h00  |
| Dernier jour où International Alert donne ces clarifications                  | 10/12/2025 | 17h00  |
| Date limite de soumission des offres (date de réception, et non date d'envoi) | 31/12/2025 | 23h59  |
| Session d'ouverture des offres par International Alert                        | 14/01/2026 | 11h00  |
| Notification d'attribution au candidat retenu                                 | 20/01/2026 | 15h00  |
| Signature du contrat                                                          | 22/01/2026 | 15h00  |

Ce planning est susceptible d'être modifié librement par International Alert.

### 2.4. Questions et Clarifications

Si International Alert, de sa propre initiative ou en réponse à une demande d'un candidat, ajoute ou clarifie des informations au dossier, ces informations seront envoyées par écrit et partagées en même temps avec tous les autres candidats qui se sont manifestés.

Les soumissionnaires peuvent adresser leurs questions par écrit à l'adresse email suivante À [DRC-Procurement@international-alert.org](mailto:DRC-Procurement@international-alert.org) et copie : [RDoudou@international-alert.org](mailto:RDoudou@international-alert.org) Jusqu'au **05/12/2025 à 17h00 (heure de Goma)** en y indiquant la référence de dossier d'appel d'offre suivante : AV I S D'A PPEL D'OFFRES/ ALERT/DRC /004 / 2 0 2 5  
Tout soumissionnaire qui cherchera à organiser une réunion privée avec International Alert pendant la durée de la procédure du Cahier Spécial de Charges est exclu de la procédure d'appel d'offres.

### 2.4. Éligibilité

La participation à l'appel d'offre est ouverte de manière égale à toute personne physique ou morale et à toutes les sociétés/entreprises.



Ne peut être autorisée la participation de personnes individuelles, organisations, sociétés ou entreprises :

- Soumise à une procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de mise sous séquestre, de créanciers ou de toute autre procédure similaire existant dans la législation nationale.
- Coupables de fautes professionnelles graves enregistrées
- En défaut avec l'obligation fiscale, conformément aux dispositions légales du pays.

Afin de participer à cet appel d'offres, les soumissionnaires doivent :

- Prouver à International Alert qu'ils peuvent répondre aux exigences juridiques, techniques et financières nécessaires et ont la capacité et les ressources pour exécuter efficacement le contrat.

### 2.5. Propositions en retard

Toute offre reçue en retard pourra être rejetée, et retournée non ouverte au Soumissionnaire.

Aucune proposition ne pourra être modifiée une fois passée la date de clôture de l'appel d'offres. International Alert se réserve le droit, à son entière discrétion, de demander des clarifications ou compléments d'informations à n'importe lequel candidat ou à l'ensemble d'entre eux.

### 2.6. Procédure applicable

International Alert se réserve le droit de négocier, d'accepter ou de rejeter toute proposition ou cotation à son entière discrétion et de poursuivre le dialogue compétitif pour toute réponse qu'il considère comme avantageuse. International Alert n'est pas tenue d'accepter les prix les plus bas ni aucune proposition.

International Alert se réserve le droit d'établir une liste de fournisseurs présélectionnés, basée sur les critères annoncés dans le présent document. Des discussions plus poussées ainsi qu'un dialogue compétitif pourront ensuite être menés avec les fournisseurs présélectionnés.

### 2.7. Modification ou retrait des offres

Les candidats peuvent modifier ou retirer leur offre par une notification écrite avant la date limite de soumission des offres indiquée.

### 2.8. Notification d'attribution et signature du contrat

Le soumissionnaire sélectionné sera informé par écrit que son offre a été acceptée (notification d'attribution). International Alert enverra au fournisseur sélectionné les documents d'achat signés en deux exemplaires originaux.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus seront informés par e-mail sous 7 jours à compter de la date d'attribution. Dans les 05 jours ouvrables suivant la réception du contrat, le fournisseur retenu devra le signer, le dater et le renvoyer à International Alert. Si le contrat ne parvient pas à International Alert à l'adresse d'envoi des offres dans les 5 jours de la date d'envoi des documents d'achat, l'attribution sera considérée comme nulle.





Financé par  
l'Union européenne



### 2.9. Propriété des offres

International Alert détient la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de cette procédure. Par conséquent, les offres ne seront pas renvoyées aux soumissionnaires.

### 2.10. Type de contrat

Le contrat qui sera conclu entre le fournisseur retenu et International Alert sera établi selon le contrat de prestation de Travaux.

### 2.11. Annulation de la procédure d'appel d'offres

En cas d'annulation d'une procédure, les soumissionnaires en seront informés par International Alert. Si la procédure est annulée avant qu'aucune offre extérieure n'ait été consultée, les offres seront renvoyées par le même canal aux soumissionnaires.

*Une annulation peut se produire quand :*

1. La procédure a été infructueuse, à savoir quand Alert International n'a reçu aucune offre valide ou financièrement viable, voire aucune réponse du tout ;
2. Les paramètres économiques ou techniques du projet ont été fondamentalement modifiés ;
3. Des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rendent impossible l'exécution normale du projet ;
4. Des irrégularités se sont produites dans la procédure, en particulier lorsque celles-ci ont empêché une concurrence loyale.

**International Alert ne pourra en aucun cas être passible de dommages et intérêts, de quelque nature qu'ils soient (en particulier les dommages et intérêts pour perte de profits en cas d'annulation d'un appel d'offres), même si International Alert a été prévenue de la possibilité de dommages et intérêts.**  
**La publication n'engage pas International Alert à mettre en application le programme ou le projet annoncé.**



Financé par  
l'Union européenne



## Chapitre troisième : ANNEXES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE :

### 3.1. Listes des annexes

- Annexe 1. Cahier de Charge – Spécifications Techniques Générales et Particulières (CPT/G)
- Annexe 2. Cahier de Charge des Dispositions Générales
- Annexe 3. Description organisation du chantier
- Annexe 4. Liste des travaux similaires
- Annexe 5. Planning d'Exécution
- Annexe 6. Formulaire de Soumission
- Annexe 7. Certificat de visite du Site des travaux
- Annexe 8. Modèle Offres Financières
- Annexe 9. Plans

Ces annexes sont à télécharger sur

<https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1wkJT3tUam6U0LQraEk-eGqccovnl7mFQ>

LA DIRECTION

